

CAP Finistère

Penn Ar Bed



L'hebdomadaire de la Fédération du Finistère du Parti Socialiste
habilité à publier les annonces légales et judiciaires - ISSN 1269-0791 - 0,50 euro

N° 1038

VENDREDI 28 FÉVRIER 2014

Dispensé de timbrage BREST CTC

Vers la « silver économie »

La loi autonomie sera présentée en Conseil des ministres au printemps, votée avant la fin de l'année 2014 pour entrer en vigueur dès janvier 2015. La ministre Michèle Delaunay a souligné, devant le bureau national du PS, qu'il s'agissait d'« une réforme extrêmement ambitieuse qui concerne 15 millions de Français ».



Anticipation, adaptation et accompagnement

Mais en réalité ce chantier concerne chaque Français, parce qu'il touche chacun de sa vie familiale, parce qu'il est au cœur du modèle de société que la majorité, autour de François Hollande, veut construire. Un modèle de société plus fraternel, plus solidaire.

Pour la ministre « l'âge est une opportunité économique et sociale » pour la France, à condition que l'on puisse réduire les inégalités.

Cette réforme s'articulera autour des trois grands A : Anticipation, adaptation et accompagnement de la perte d'autonomie.

Cette loi vise à plus « d'équité et d'égalité sociale » en améliorant les aides et les dispositifs déjà existants grâce à l'acte II de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie).

Cet acte II permettra à chacun de choisir de rester à son domicile, même en cas de perte d'autonomie, en proposant davantage d'heures d'aide à domicile, des prestations plus diversifiées à ceux dont le plan d'aide est aujourd'hui insuffisant, au regard de leurs besoins et une réduction de la contribution financière des bénéficiaires.

« L'APA à domicile va être augmentée en fonction du revenu et du degré de

dépendance jusqu'à 60% », a précisé Michèle Delaunay.

Pour tenir compte des nouvelles technologies qui permettent d'aider les personnes âgées et d'assurer leur sécurité, la loi prévoira des aides de manière à ce que toutes les personnes âgées puissent bénéficier des nouveautés de la « silver économie » notamment pour ce qui concerne la domotique, c'est-à-dire les appareils connectés qui permettent aux personnes âgées de rester connectées avec leur famille.

Car c'est bien à une « vraie révolution » qu'on assiste. En effet, Michèle Delaunay a rappelé que d'ici une dizaine d'années, 30% de la population aura plus de 60 ans. Il faut donc, dès maintenant, repenser la place et le rôle des âgés dans la société. C'est pour cela que ce projet de loi a été pensé : « valoriser et favoriser la place des âgés dans la construction de ce nouveau monde ».

C'est là tout l'enjeu de ce qu'on appelle la « silver économie » qui doit être au service des personnes âgées et de leur autonomie. « Il est essentiel que la notion de confiance soit au cœur de cette économie. C'est la raison pour laquelle, les objets qui en relèvent seront labellisés afin de garantir la qualité des objets ainsi que leur installation, leur maintenance et un prix loyal ».

CAP
FINISTÈRE
26 B, rue Aristide-Briand
29000 QUIMPER
DÉPOSÉ LE 27/02/2014



Patriotes

Qu'est-ce qu'être patriote en 2014 ? Il ne suffit pas d'employer ce mot pour l'être vraiment. Car, aujourd'hui, ceux qui se prétendent comme les plus patriotes sont aussi ceux qui dénigrent le plus violemment notre pays. La France est la cinquième puissance économique du monde, la deuxième puissance maritime du monde, la première puissance agricole d'Europe. La France a des atouts à mettre en valeur. À condition de croire en ses capacités et de ne pas la discréditer systématiquement. Par son action déterminée pour la réindustrialisation et la modernisation de notre économie, le gouvernement de Jean-Marc Ayrault ne se contente pas de formules : il agit.
PS29

Chiffre de la semaine

196

Depuis un an la France compte 196 maisons de santé de plus. Leur nombre a plus que doublé, passant de 174 à 370 en une année. À la fin 2014, leur nombre atteindra 600. Ainsi, un million de patients auront accès aux soins d'urgences à moins de 30 minutes.

Fiers de notre action

Les socialistes du Finistère ont passé, le 23 février, un dimanche de campagne à la campagne. À Châteaulin, près de 300 personnes se sont retrouvées pour un banquet républicain, à la salle Coatigrac'h, autour de Claude Bartolone, président de l'assemblée nationale, invité par le député Richard Ferrand.



« Nous vivons un changement d'époque »

Le gouvernement est aujourd'hui impopulaire ? Peut-être. Mais comment pourrait-il en aller autrement avec le bilan laissé par la droite. Claude Bartolone a souligné le travail des députés socialistes du Finistère qui se font, chaque semaine, à l'assemblée, les porte-parole de leurs électeurs. À cet égard, il a illustré son propos d'exemples très locaux. L'écotaxe. Qui l'a voté et l'a mis en place, sinon l'ancienne majorité, dans la plus grande opacité ? L'agroalimentaire traverse une crise importante, mais la fin des restitutions européennes était prévue depuis plusieurs années et les dirigeants des groupes volaillers et les élus, en

responsabilité jusqu'en 2012 n'ont rien fait pour anticiper la fin de ces subventions. Alors, non, rien de rien, non, Claude Bartolone ne regrette rien. Ni le *Fouquet's*, ni le yacht de Bolloré, ni le bouclier fiscal. **« Nous ne regrettons pas d'avoir gagné les élections de 2012 ».**

D'ailleurs, les Français ne s'y sont pas trompés : ils ont voté pour la gauche car elle seule peut permettre de redresser le pays. Pour Claude Bartolone, nous sommes au-delà d'une crise. **« C'est à un changement d'époque que nous assistons »**, a-t-il insisté. C'est aux socialistes que les Français ont fait confiance pour assurer la transition vers cette nouvelle époque, en préservant les solidarités.

« Non, nous ne regrettons ni le bouclier fiscal, ni le Fouquet's. »

Cela passe par l'action législative et les réformes adoptées par la majorité qui commencent à porter leurs fruits. **« N'oublions pas la retraite à 60 ans pour les carrières longues, l'augmentation de 25 % de l'allocation de rentrée scolaire pour les plus modestes, les emplois d'avenir et les créations de postes dans l'Éducation nationale »**, a rappelé le président de l'Assemblée.

Mais cela passe aussi par les collectivités locales, comme les mairies. Sur des dossiers comme l'accueil de la petite enfance, l'éducation ou le logement, les citoyens peuvent constater que les équipes de droite ne se mobilisent pas

comme les équipes de gauche. **« 65% des enfants exerceront en 2050 un métier qui n'existe pas aujourd'hui. C'est donc le rôle des collectivités de les préparer en investissant massivement dans l'éducation pour leur donner les outils »**, a insisté le président de l'assemblée nationale. Déjà, le gouvernement a créé de nouveaux postes dans l'Éducation nationale. Mais, en parallèle, les collectivités locales doivent soutenir cet effort, notamment à travers la réforme des rythmes scolaires et les activités périscolaires, qui permettent à tous les élèves de pratiquer des activités culturelles, sportives ou artistiques.

L'ouverture de places en crèche constitue aussi un élément important pour l'égalité des chances entre les enfants, mais aussi pour l'égalité entre les hommes et les femmes.



Des candidats mobilisés pour les Municipales

Les socialistes n'ont pas à rougir de leur action depuis mai 2012, au contraire, ils doivent en être fiers et l'expliquer.

Droite revancharde



Depuis l'élection de François Hollande, la droite montre un visage haineux et revancharde.

« Faute d'idées, et peut-être même de convictions, la droite essaye de faire diversion, de dévoyer le débat démocratique, d'entraîner la campagne sur trois terrains », a prévenu Marc Coatanéa.

« D'abord, la sanction du pouvoir de gauche, c'est une vieille rengaine. La droite, à chaque fois que la gauche gouverne, instruit le procès en légitimité de la gauche au pouvoir », a rappelé le Premier secrétaire fédéral.

« Ensuite, elle manipule la question des impôts : comment ose-t-elle quand on sait qu'elle a doublé le montant total des niches fiscales en dix ans ? Qu'elle a créé 40 impôts nouveaux pour les Français, dans le dernier quinquennat, et qu'elle a, dans le même temps, supprimée l'ISF pour les plus favorisés ! »

« Enfin, la sécurité ou l'immigration. La porosité entre les idées de la droite et de l'extrême-droite grandit chaque jour. Ils cherchent à diviser le pays et alimentent un climat nauséabond de haine et d'intolérance. »

« En cette année de commémoration du 100^e anniversaire du déclenchement de la grande guerre et du 70^e anniversaire du débarquement, allons-nous laisser la rue aux manifestants ? », a demandé Claude Bartolone. Il n'est pas possible, par nos silences ou notre abstention, de laisser gagner l'extrême-droite. Aussi bien pour les Municipales que pour les Européennes.

Marc Coatanéa, candidat aux Européennes du 25 mai sur la liste menée par Isabelle Thomas, a rappelé à ce sujet, le message de François Mitterrand et des pères fondateurs, qui nous mettaient en garde contre le nationalisme et voyaient en l'Europe un moyen de le combattre. « Ils avaient raison et nous devons toujours le combattre, au moment où l'extrême-droite est en train de s'organiser à l'échelle européenne et voudrait entrer en force au Parlement Européen ».

Un projet intercommunal

Une élection peut en cacher une autre. Cette année, les bulletins de vote pour les élections municipales indiqueront les noms des candidats pour le conseil municipal, mais aussi pour le conseil communautaire.

À Brest métropole océane, (Brest, Bohars, Gouesnou, Guilers, Plougastel-Daoulas, le Relecq-Kerhuon, Guipavas et Plouzané) qui fêtera cette année le 40^e anniversaire de la communauté urbaine, les candidats de gauche défendent, pour la première fois, un programme commun. **«Les élus de gauche avaient déjà l'habitude de travailler ensemble et de se coordonner, mais c'est la première fois, que les listes se présentent devant les électeurs avec un socle commun»**, a précisé François Cuillandre, président de Bmo.

Depuis le mois de mai, les candidats de ces communes travaillent à l'élaboration de ce projet. La communauté urbaine gère les grands projets

comme le tramway, la grande salle de l'Aréna ou les interventions économiques sur le port, mais elle intervient aussi dans la vie quotidienne des habitants pour le traitement des déchets, l'entretien des espaces verts, l'eau ou l'assainissement.

«Nous souhaitons aller plus loin et mettre l'accent sur tout ce qui touche au développement économique», a annoncé François Cuillandre. Les entreprises qui souhaitent s'installer ou s'agrandir doivent pouvoir trouver des réponses rapides et adaptées.



Les têtes de liste de gauche, à Bmo

Dans le domaine du logement aussi, les huit têtes de liste entendent renforcer leurs efforts pour augmenter le nombre de constructions, lutter contre les «*passoires énergétiques*», tout en préservant les terres agricoles.

Ce travail est d'autant plus important que la communauté urbaine va devenir une métropole. **«J'entends beaucoup parler de ce sujet, dans les communes rurales du pays de Brest et je tiens à préciser que la métropole n'accapara pas tous les financements au détriment des communes rurales. D'ailleurs, les communautés de communes du pays de Brest ne disparaîtront pas.»**

Faut-il voir dans le nouveau mode d'élection des conseillers communautaires une «*politisation*» des intercommunalités? Sans doute, mais dans le bon sens du terme car les désignations sont plus transparentes et le projet défendu par les élus de gauche est public et peut faire l'objet de débats. On ne peut pas en dire autant des listes de droite, même pas capables de se mettre d'accord à Brest. Alors sur l'ensemble de Bmo...

L'invité de la semaine

La rose et le granit

Thierry Guidet

Le cycle politique, ouvert avec les Municipales de 1977, s'achève, un autre commence. Assiste-t-on à la fermeture d'une parenthèse historique? Ou alors au début d'un nouveau cycle? Dans «La rose et le granit. Le socialisme dans les villes de l'Ouest» (éditions de l'Aube), Thierry Guidet tente de répondre à cette question.

Cap Finistère : Pourquoi avoir écrit ce livre maintenant?

Thierry Guidet : Nous assistons à la fin d'un cycle politique dans l'Ouest. En 1977, la gauche a remporté quasiment toutes les grandes villes de l'Ouest. Une génération de jeunes élus comme Edmond Hervé, Jean-Marc Ayrault ou Jacques Auxiette, a pris la direction des villes et a contribué à moderniser l'Ouest. La gauche, depuis cette date, s'est implantée dans cette région, réputée conservatrice, au point d'en faire un bastion socialiste.

Les élus de 1977 étaient, en général, d'origine modeste. Ils étaient des militants associatifs et syndicaux avant de rejoindre le PS, qui venait de se recréer en 1971. Aujourd'hui, une nouvelle génération prend le relais.

Cap Finistère : Votre livre se termine par «rien n'est écrit.» Quels sont les scénarii possibles pour la gauche?

Thierry Guidet : Déjà je crois qu'on peut écarter l'hypothèse de la vague bleue. L'UMP ne peut pas incarner une alternative aussi désirable que celle proposée par le PS en 1977. En outre, malgré quelques tensions locales, il me semble que l'union entre les socialistes et les écologistes va perdurer. Deux hypothèses sont possibles. On peut considérer que la gauche a accompli sa mission historique qui consistait à faire entrer l'Ouest dans la modernité. Dès lors, la Bretagne entre dans le brassage de la mondialisation et perd ses spécificités.

Ou alors, les valeurs de solidarité et de cohésion sont suffisamment ancrées

pour qu'il soit possible d'engager une nouvelle modernisation qui permette une redistribution équitable des fruits de la croissance. La crise que

traverse l'agroalimentaire breton est grave mais elle n'est pas insurmontable. Un second souffle est possible. C'est le défi que doit, aujourd'hui, relever le PS.

Cap Finistère : Le FN peut-il supplanter l'UMP dans l'Ouest?

Thierry Guidet : On en revient aux deux hypothèses que je viens de présenter. Si l'Ouest perd sa spécificité, il n'y a aucune raison pour que le Front national ne réalise pas ici, à terme, les mêmes scores que dans d'autres régions. Dans plusieurs communes, le parti de Marine Le Pen réalise déjà des scores assez importants. Cependant, il faut tout de même noter que le Front national part de loin et que ses marges de progressions sont plus fortes qu'ailleurs.



Agenda

8 mars

8h30 : Journée internationale des Droits de femmes, salle Max Jacob à l'Espace Frézier, place Amédée Frézier à Plougastel-Daoulas.



Comment agir pour l'égalité entre les femmes et les hommes, en Finistère, en France et en Europe ? Avec Françoise Bachelier-Plassart, Marine Boulakhras et Françoise Daunay.

Cap Finistère Le Breton Socialiste

CPPAP 1217 P 11428
N° 1038 - Vendredi 28 février 2014
www.ps29.org - cap-finistere@wanadoo.fr
26 B, rue Aristide-Briand - 29000 QUIMPER
Tél. 02 98 53 20 22 - Fax : 02 98 53 12 20

Directeur de la publication : Marc COATANÉA

Rédacteur en chef : Jean-Yves CABON
Tél. 02 98 43 44 39
13, rue de Portzmoguer - 29200 BREST

Impression : Presses Associatives du Finistère
Tél. 02 98 43 11 44 - Fax : 02 98 43 64 03

S'abonner

Nom :

Prénom :

Adresse :

Abonnement

Réabonnement

Abonnement pour un an : 20 euros
Abonnement de soutien : à partir de 25 euros

Chèque à l'ordre de :
Fédération du Finistère
du Parti Socialiste

Annonces légales & judiciaires

SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉ
Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

ÉCUME DES FÉES
Société Civile Immobilière
au capital de 2 000 euros
Siège social : Le Mengleuz
29440 SAINT VOUGAY

AVIS DE CONSTITUTION

Avis est donné de la constitution d'une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination :

ÉCUME DES FÉES.

Forme : Société Civile Immobilière.

Siège social : Le Mengleuz (29440) SAINT VOUGAY.

Objet : L'acquisition, la gestion, la réparation, l'entretien, l'administration, la transformation, la prise à bail, la location de tous biens immobiliers bâtis ou non bâtis ; la souscription d'emprunts immobiliers, le cautionnement de prêts ; la mise en garantie de tout ou partie de ses biens immobiliers dans le cadre des emprunts conclus par la société ou ses associés auprès de tout établissement de crédit et notamment l'octroi de cautionnements simples ou solidaires et d'hypothèques.

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés.

Capital : 2 000 euros.

Apports en numéraire : 2 000 euros.

Gérant : Madame Patricia ADAM épouse CATHERINE demeurant à CARANTEC (29660) 11, chemin du Varquez.

Cession de parts : Les parts sont librement cessibles entre associés. Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société, ainsi qu'aux descendants ascendants et conjoints, qu'avec le consentement des associés représentant les trois quarts du capital.

Immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de BREST.

Pour avis.

SCI DONT ACTE
Société Civile Immobilière
au capital de 20 000 euros
Siège social : PLEYBER CHRIST (29410)
rue Pasteur
RCS BREST 438 920 654

Aux termes de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés du 24 décembre 2008 enregistré au Service des Impôts des entreprises de MORLAIX le 30 décembre 2008 Bordereau n°2008/1284 Case n°9, le capital de la société a été diminué de 40 980 euros par annulation de 4 098 parts de 10 euros chacune, ramenant le capital social à la somme de 20 000 euros divisée en 2 000 parts, par compensation sur cette même somme non libérée depuis la constitution de la société. Le nouveau capital social d'un montant de 20 000 euros sera libéré par affectation du report à nouveau de même montant. En conséquence les statuts ont été modifiés.

Avis est donné de la constitution de l'**EURL GALERIE VERRIMST** sous le sigle G.M.L.V. au capital de 3 000 euros. **Siège social :** 25, rue Vauban - 29900 CONCARNEAU. **Objet :** Vente d'objets déco, cadeaux, accessoires maison, mode, bijoux, tableaux et produits alimentaires.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au Registre du commerce et des sociétés de QUIMPER. **La gérante :** Madame LEBRET-VERRIMST demeurant 6, rue Ernest Renan - 29900 CONCARNEAU nommée pour une durée indéterminée.

BUREAU D'ÉTUDES MICHEL HUON
B.E.M.H.
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 7 622,45 euros
Siège social : 21, Hent Alexandre Massé
29700 PLOMELIN
377 555 453 RCS QUIMPER

Suivant décisions de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 13 novembre 2013, il résulte que Monsieur Julien HUON 18, chemin de Kérandro - 29750 LOCTUDY, a été nommé gérant à compter du 13 novembre 2013, en remplacement de Monsieur Michel HUON, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS de QUIMPER.
Pour avis,
La Gérance.

SOCIÉTÉ JURIDIQUE ET FISCALE
DE L'ATLANTIQUE - S.J.F.A
Société d'Avocats
66, rue de Pont l'Abbé
29000 QUIMPER
Tél. 02 98 55 40 68

LES VOLAILLES DE LA FERME
SARL au capital de 8 000 euros
Siège social : Le Cosquer
29350 MOËLAN-SUR-MER
RCS QUIMPER 482 260 429

DÉMISSION D'UN CO-GÉRANT

Aux termes d'une délibération en date du 31 décembre 2012, la collectivité des associés a pris acte de la démission de Monsieur Pierre CALVEZ à compter du même jour et a décidé de ne pas procéder à son remplacement. L'article 16 des statuts a été modifié en conséquence.

Pour avis,
La Gérance.

Jean-Marc BERROU - Pierre LE REST
Société d'Avocats
3, rue Kéravel - 29200 BREST
Tél. 02 98 44 04 16 - Fax 02 98 44 09 24

CBV - COMMERCE BRETAGNE VEAUX
Société à Responsabilité Limitée
au capital de 30 000 euros
Siège social : Zone de Kerbriand
29610 PLOUIGNEAU
453 355 901 RCS BREST

Aux termes d'une décision en date du 7 février 2014, l'associée unique a décidé :
- d'étendre l'objet social et l'activité à celle de transport public de marchandises et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

Pour avis,
La Gérance.

SELARL Xavier MOAL ET ASSOCIÉS
Société d'exercice libéral à Responsabilité Limitée
au capital de 50 000 euros
Siège social : 15, rue Laënnec
29000 QUIMPER
Transféré à QUIMPER (29000)
90, rue de la Providence
443 755 061 RCS QUIMPER

Aux termes de décisions en date du 15 janvier 2014, l'associé unique a décidé :
- de transférer le siège social de la société de QUIMPER (29000) 15, rue Laënnec à QUIMPER (29000) 90, rue de la Providence, à compter du 1^{er} janvier 2014,

- d'augmenter le capital social d'une somme de 450 000 euros par incorporation de réserves, cette augmentation de capital est réalisée par élévation de la valeur nominale des 3 125 parts sociales de 16 euros à 160 euros chacune. Le capital est désormais fixé à 500 000 euros divisé en 3 125 parts de 160 euros chacune.

Les articles 5, 6 et 7 des statuts ont été modifiés en conséquence.
RCS : QUIMPER.

Pour avis.

LCE - LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats
1, rue Rosemonde Gérard - ZA Kergaradec
BP : 96 - 29802 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 02 38 26 - Fax 02 98 42 25 91

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2013, la collectivité des associés de la société **MALBAN**, Société civile au capital de 30 000 euros, dont le siège social est à GUIPAVAS (29490) - Kéroular, identifiée sous le n° 489 370 783 RCS BREST, a pris acte du décès de Monsieur Jean-Benoît SIMON, gérant non associé, intervenu le 29 août 2013, et a nommé en qualité de nouveaux gérants, pour une durée indéterminée à compter rétroactivement du 30 septembre 2013, Madame Françoise INIZAN-SIMON, demeurant à Kéroular - 29490 GUIPAVAS et Monsieur Jean-Pierre LE CAER demeurant 9, Hent Prat Coudel - 22470 PLOUÉZEC.

Pour avis,
La Gérance.

LCE - LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats
1, rue Rosemonde Gérard - ZA Kergaradec
BP : 96 - 29802 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 02 38 26 - Fax 02 98 42 25 91

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2013, la collectivité des associés de la **SOCIÉTÉ CIVILE DE KERGALL**, Société civile au capital de 20 000 euros, dont le siège social est à GUIPAVAS (29490) - Kéroular, identifiée sous le n° 433 929 536 RCS BREST, a pris acte du décès de Monsieur Jean-Benoît SIMON, cogérant associé, intervenu le 29 août 2013 et a décidé de ne pas le remplacer. Madame Françoise INIZAN-SIMON demeure seule gérante de la société.

Pour avis,
La Gérance.

LCE - LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats
1, rue Rosemonde Gérard - ZA Kergaradec
BP : 96 - 29802 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 02 38 26 - Fax 02 98 42 25 91

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2013, la collectivité des associés de la **SCIMEN BRET**, Société civile immobilière au capital de 80 000 euros, dont le siège social est à GUIPAVAS (29490) - Kéroular, identifiée sous le n° 439 692 385 RCS BREST, a pris acte du décès de Monsieur Jean-Benoît SIMON, cogérant associé, intervenu le 29 août 2013 et a décidé de ne pas le remplacer. Madame Françoise INIZAN-SIMON demeure seule gérante de la société.

Pour avis,
La Gérance.

LCE - LES CONSEILS D'ENTREPRISES
Société d'Avocats
1, rue Rosemonde Gérard - ZA Kergaradec
BP : 96 - 29802 BREST CEDEX 9
Tél. 02 98 02 38 26 - Fax 02 98 42 25 91

Aux termes d'une délibération en date du 27 décembre 2013, la collectivité des associés de la **SCI BASSE BILIEEN**, Société civile immobilière au capital de 80 000 euros, dont le siège social est à GUIPAVAS (29490) - Kéroular, identifiée sous le n° 441 437 308 RCS BREST, a pris acte du décès de Monsieur Jean-Benoît SIMON, cogérant associé, intervenu le 29 août 2013, et a décidé de ne pas le remplacer. Madame Françoise INIZAN-SIMON demeure seule gérante de la société.

Pour avis,
La Gérance.

En cas de déménagement,
pour continuer à recevoir le
Cap Finistère, merci de nous
préciser votre nouvelle adresse.